

La FISAF acteur engagé en faveur d'un accompagnement basé sur les projets, les habiletés et les savoirs expérientiels des personnes

## LE PPA

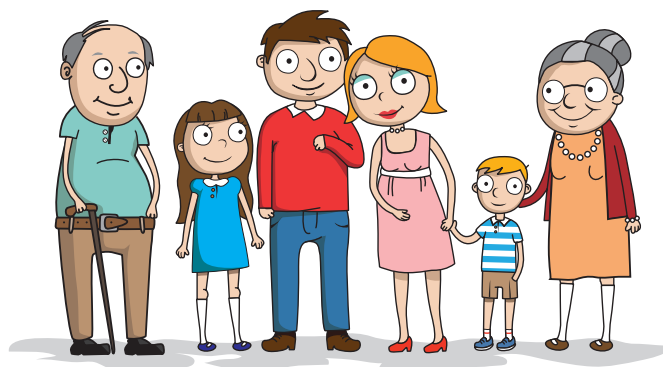
# Projet Personnalisé d'Accompagnement

Pour une co-construction entre la personne accompagnée et le professionnels dans le respect de la singularité de la personne, de ses projets.

### OBJECTIFS DU PPA

**Acquérir des connaissances et être acteur de l'élaboration de projet pour :**

- **Répondre** aux demandes des politiques internationales et nationales, aux demandes des associations de personnes connaissant des situations de handicap au cours de leur vie, aux évolutions culturelles et aux recommandations de bonnes pratiques
- **Répondre** aux missions des services et établissements médico-sociaux
- **Répondre** aux projets et aux besoins des personnes qui sollicitent nos services
- **Etre** dans une démarche de co-construction avec les personnes qui :
  - ▶ **Valorise** les personnes accompagnées dans leurs capacités et leurs compétences ;
  - ▶ **Accompagne** les personnes dans la réflexion autour des paramètres personnels et environnementaux permettant l'apprentissage de compétences et leurs déploiements ;
  - ▶ **Accompagne** les personnes dans un projet répondant à leurs besoins et souhaits de façon globale, en prenant en compte leurs environnements de vie ;
  - ▶ **Soutient** l'autodétermination dans une approche pédagogique, équitable et bientraitante.
- **Favoriser** une approche par compétences.
- **Faciliter** la réponse des professionnels à l'accueil et l'accompagnement des personnes.



## SE FORMER AU PPA

La FISAF organise des formations ayant pour objectifs de :

- Rappeller le cadre législatif
- Mettre en avant les recommandations et les bonnes pratiques
- Faire émerger une réflexion à propos de l'éthique

Elle s'ouvre à une co-construction de projets s'appuyant sur les théories, les expériences de chaque participant et les réflexions partagées.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Lieu :** Les journées de formation ont lieu au sein des établissements afin de pouvoir regrouper des professionnels issus d'un ou plusieurs services et faciliter ainsi le déploiement au sein de l'organisation.

**Durée :** 3 jours (2 jours + 1 jour de bilan à froid)

Il est recommandé de réaliser  
la formation MIC puis  
la formation PPA

**Formation sur 5 jours :**

2 jours MIC + 2 jours PPA  
+ 1 jour d'approfondissement

**Pour plus  
d'informations  
contacter**

**Loriane LABADIE**  
l.labadie@fisaf.asso.fr  
05 57 77 48 33